

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Plan d'Orgon - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2015/2018 - Tranche 2018.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Plan d'Orgon pour la tranche 2018 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2015/2018. Celui-ci fait apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2017, sans incidence sur l'économie générale de ce contrat, conformément à l'annexe 1.

REHABILITATION DE LA SALLE PRINCIPALE DU BAR DES ARENES

La commune a acquis il y a quelques années le bar des Arènes, comprenant un bar entièrement rénové et une grande salle annexe restée en l'état. Aujourd'hui, le projet consiste à réaliser l'aménagement de cette salle afin de permettre à l'exploitant d'augmenter son activité et de maintenir un centre de vie et d'animation. Les travaux comprennent notamment :

- la réfection de la toiture ;
- le revêtement des façades ;
- l'étanchéité et l'isolation ;
- les menuiseries et serrureries ;
- l'électricité, la plomberie...

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2018 s'élève à 300.000 € HT, dont 250.000 € HT pour la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La participation globale du département pourrait s'élever à 210.000 €, dont 175.000 € au titre de la tranche 2018.

REHABILITATION DE LA MAISON CHAIX

La commune poursuit l'aménagement d'un bâtiment ancien, "la maison Chaix", acquis ces dernières années, en vue de créer une école de musique. Il est situé à la sortie Est de la commune sur la route de Cavaillon, à proximité des écoles, du complexe sportif et de deux parkings permettant d'accueillir les stationnements des activités projetées.

Les travaux en cours de réalisation sont globalement :

- la rénovation de la toiture et des planchers ;
- la création d'ouvertures en sous œuvre dans les murs maîtres ;
- le revêtement des sols et murs ;
- le cloisonnement des locaux ;
- la création d'un escalier de communication et d'un ascenseur ;
- le traitement phonique des parois ;
- l'isolation thermique ;
- le remplacement des menuiseries intérieures et extérieures ;
- la mise aux normes de la plomberie et l'électricité ;
- l'installation d'un nouveau système de chauffage/rafraichissement ;
- la reprise des façades...

Enfin, l'équipement des locaux en instruments de musique est également prévu.

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2018 s'élève à 1.356.563 € HT, dont 1.056.563 € HT pour la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La participation globale du département pourrait s'élever à 949.593 € dont 739.593 € au titre de la tranche 2018.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2018 de ce contrat 2015/2018 s'élève à 1.306.563 € HT, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 914.593 € au titre de la tranche 2018, selon le détail indiqué en annexe 1.

L'engagement comptable de cette action a déjà été effectué au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2015-10127U en application de la délibération n° 98 du 27 février 2015.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL